#### COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

PROCÈS-VERBAL de la deuxième séance du comité exécutif (2018-2019) tenue à La Prairie.

Le 11 septembre 2018 à 19 h.

#### 01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

#### 02.00 PRÉSENCES

À LA PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 11 SEPTEMBRE À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2) – par téléphone Suzanne Gaudette (5) Michelle Morin (3) Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire

MM. les commissaires

Éric Allard (4)
Stéphane Bessette (1)
Stéphane Desjardins (8)
André Dugas (7)
Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire Alain Lemieux (11)

# TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

**ABSENCE**: Madame Maude Simard (10)

# AINSI QUE:

M<sup>me</sup> Kathlyn Morel, directrice générale

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint François Jannelle, directeur général adjoint

ET:

M<sup>mes</sup> Germen Brière, directrice du Service des ressources financières Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications

M. Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

### 03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

#### C.E.-3753-09-18 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que déposé, à savoir:

- AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS 05.
- 06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT **GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS**

**06.01** Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2018

- **SERVICES ÉDUCATIFS** 07.
- **SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES** 08.
- 09. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES 09.01 Liste des comptes - Validation
- 10. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
  - 10.01 Renouvellement du bail 2019-2024 du Centre administratif place la Citière,
  - 10.02 Renouvellement du bail de l'école Maria-Goretti
- SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES 11. **COMMUNICATIONS**
- 12. SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
- 13. SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE
- **DÉPÔT DE DOCUMENTS** 14
- 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

## 06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL **ET DES COMMUNICATIONS**

C.E.-3754-09-18 06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AOÛT 2018** 

> **CONSIDÉRANT** l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171,

172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT

l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Dugas, commissaire,

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

C.E.-3755-09-18

#### 08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

# 09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES 09.01 LISTE DES COMPTES - Validation

Madame Germen Brière, directrice du Service des ressources financières, confirme ne pas avoir de questions relativement aux comptes payés pour la période commençant le 29 juillet 2018 et se terminant le 25 août 2018.

## 10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

#### 10.01 RENOUVELLEMENT DU **CENTRE** DU BAIL 2019-2024 ADMINISTRATIF PLACE LA CITIÈRE

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des Ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire occupe une superficie

de 35 810 p2 au 50, boulevard Taschereau à La

Praire (Place la Citière);

CONSIDÉRANT que les besoins d'espace de la Commission

scolaire pour ses besoins administratifs;

CONSIDÉRANT les conditions des conventions de prolongation

des baux adoptées par le comité exécutif le 8 avril

2014 (résolution C.E.-03444-04-14);

CONSIDÉRANT que l'entente de renouvellement prévoit un droit

de résiliation en tout temps ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Dugas, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent la prolongation des baux pour la période débutant le 1er juillet 2019 et se terminant le 30 juin 2024, conditionnellement à ce que le bailleur ait complété les travaux de remplacement des unités CVC avant le 30 juin 2019 ;

que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer, le cas échéant, les conventions de prolongation de bail

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### C.E.-3756-09-18

## 10.02 RENOUVELLEMENT DU BAIL DE L'ÉCOLE MARIA-GORETTI

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des Ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le bail intervenu en 2009 entre la Ville de Léry et

la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries concernant la location de l'école Maria-Goretti ;

CONSIDÉRANT l'échéance du bail au 31 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT la clause de renouvellement automatique annuel

prévue au bail;

CONSIDÉRANT la volonté des parties au bail de maintenir

l'entente en vigueur ;

CONSIDÉRANT le montant du loyer annuel établi à 3 966.92 \$,

pour la période du 1er janvier 2019 au 31

décembre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Allard, commissaire,

de renoncer à transmettre l'avis de fin de bail à la Ville de Léry, au 30 septembre 2018, permettant ainsi l'application de la clause de renouvellement automatique, prévue à l'article 5.02 du bail ;

que la directrice générale et le directeur du Service des ressources matérielles soient autorisés à amorcer des discussions avec la Ville de Léry concernant un éventuel échange immobilier visant l'école Maria-Goretti et un éventuel terrain destiné à accueillir une nouvelle école primaire à Léry.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
- 12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
- 13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE
- 14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS
- C.E.-3757-08-18 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 07.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Suzanne Gaudette, commissaire, que la présente séance ordinaire soit levée.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance Secrétaire générale

1322 s:\510\sg\1000\_administration\_generale\1320\_cex\1321\_pv\1-2018-2019\2. 11 septembre 2018 - 1322 .docx